

ITALIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL EXPLICATION DE TEXTE

ÉPREUVE A OPTION : ORAL EXPLICATION DE TEXTE SUR PROGRAMME

Jean-Luc NARDONE, Michel PAOLI

Format des épreuves :

Préparation : 1 heure

Temps de passage : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé maximum et 10 minutes d'entretien avec le jury.

Coefficient : 3 (épreuve commune), 5 (épreuve à option)

Documents autorisés : un dictionnaire unilingue fourni lors de l'épreuve

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : l'œuvre au programme pour l'épreuve d'option

Cette année, le jury a interrogé deux candidats pour l'épreuve d'oral optionnelle (A/L) et huit candidats pour l'oral LVE (Ep. Com) A/L italien, ce qui est exactement le double de l'an dernier : c'est une excellente progression.

Si, dans l'ensemble, l'an dernier les candidats étaient d'un niveau assez variable, de bon à excellent, le niveau des dix candidats entendus a, cette année, couvert un large éventail de notes, de 02/20, pour un candidat qui ne savait que des rudiments d'italien à un formidable 20/20 pour un candidat absolument remarquable. Comme l'an dernier, et forcément de manière plus aiguë avec deux candidats au moins de niveau très faible, le jury a relevé des fautes de langue élémentaires, même si ces deux candidats n'avaient pas — tant s'en faut — le monopole d'erreurs consternantes. Comme l'an dernier, des erreurs de voyelles du type de « bagnente », « soltento », « importenza », des fautes d'accentuation tonique, dignes d'élèves de collège, véritablement incroyables pour un concours de ce niveau (« essère »), « albèri », « chiedère », mais aussi l'ineffable « àntico » (même après la correction d'un membre du jury qui l'avait à propos prononcé dans sa question) et des erreurs grammaticales saisissantes **répétées** par exemple sur les articles (« uno quadro », « i spettatori ») ou sur les formes verbales (« mi pareva che c'era ») y compris infinitives (« apparere », « soffermerci », « esprimare », etc.). Outre une étonnante confusion (« Venezia » pour « Venere », qui a un peu dérouté le jury), les candidats n'hésitent pas à improviser toutes sortes de néologismes assez agaçants. En somme il a semblé au jury que les remarques de l'an dernier n'avaient guère ému les candidats de cette année et nous invitons nos collègues de CPGE à distribuer notre bref rapport pour attirer l'attention des candidats sur ces questions de langue, qui peuvent rendre inaudible une explication.

Comme l'an dernier — mais cela est généralement bien suivi — rappelons que les passages à expliquer doivent comprendre un moment de lecture (généralement placé après l'introduction) interrompu par le jury au bout de quelques lignes ou vers. L'explication, structurée par un plan, doit s'appuyer sur une bonne intelligence du texte : la citation ponctuelle de mots ou de portions de l'extrait à même de conforter l'analyse, relevant tant du champ lexical que de la prosodie et/ou de la syntaxe, du rythme, des sonorités, de la grammaire peut être un élément d'appui convaincant pour une explication. Enfin, l'explication d'un passage, puisqu'elle doit comporter une introduction, doit aussi conduire à une conclusion, où le candidat montrera qu'il a tiré le meilleur du texte.

1) Oral Epreuve Option (A/L) : Notes attribuées 20/20 ; 17/20.

Pour cette épreuve le candidat doit expliquer l'extrait d'un texte tiré des œuvres au programme. Le tirage s'est porté cette année sur le chapitre XIX de la *Fosca* de Tarchetti, et sur le sonnet *Occhi piangete* de Pétrarque. Même si l'on imagine que les candidats qui choisissent l'Option sont d'un excellent niveau (ce qui n'était pas le cas l'an dernier), le jury a été véritablement séduit par les deux prestations des candidats, l'une étant remarquable (sur *Fosca*) et l'autre exceptionnelle (sur le sonnet).

Le chapitre XIX est un des chapitres clés du roman de Tarchetti où Fosca tout en paraissant s'humilier devant Giorgio n'en tisse pas moins sa toile passionnée. Le plan proposé par le candidat, judicieux, lui a permis de montrer la complexité des relations entre les personnages, même si sa démonstration a souffert ici ou là de quelques excès (sur l'infériorité trop absolue de Giorgio) corrigés par les questions du jury. Parfaitement attentif aux pistes suggérées lors de la discussion, le candidat a montré une vraie aptitude au dialogue, une intelligence, en somme, que le jury a su apprécier. Quant au candidat interrogé sur le sonnet *Occhi piangete*, manifestement bien préparé, il n'en a pas moins montré une maîtrise personnelle de ce qu'il savait. Un travail précis de scansion lui a permis d'étayer ses hypothèses interprétatives, tout comme une attention aux rythmes, aux mots, aux sonorités, absolument excellente, qui atteste que la poésie est un genre qui peut servir les candidats les plus fins.

2) Oral LVE (Ep. Com) A/L italien.

Notes attribuées : 02/20 ; 05/20 ; 11/20 ; 12/20 (2) ; 14/20 ; 15/20 ; 18/20.

Rappelons que pour cette épreuve, les candidats tirent au sort dans un premier temps deux des trois formes littéraires : roman, poésie ou théâtre des XIX^e-XXI^e siècles. Ils ont ensuite le choix entre les deux genres tirés, et une enveloppe contenant un extrait du genre qu'ils ont choisi leur est remise. Les textes tirés ont

été : un extrait du chapitre premier d'E. Morante, *L'isola di Arturo* (3) ; un passage de P. P. Pasolini tiré d'*Una vita violenta* (1) ; pour ce qui est du théâtre, un extrait des *Sei personaggi in cerca d'autore* de Pirandello (1) ; et deux poèmes : *La bagnante* de V. Betteloni (2) et *Bestia di gioia* de M. Gualtieri (1).

Les niveaux des candidats, extrêmement variés, restent globalement acceptables puisque la moyenne de cette épreuve se situe à plus de 11/20 mais avec un écart absolument considérable entre le meilleur candidat et le plus mauvais qui, il faut bien le dire, semblait improviser un italien « de cuisine » affligeant.

De manière générale, les candidats ont bien pensé à introduire et conclure leur explication. La plupart des explications étaient linéaires, ce qui est souvent parfaitement possible et très éclairant. La culture contextuelle est un atout mais il faut savoir s'affranchir de petites fiches déjà prêtes qui ne sont pas toujours les bienvenues. Ainsi le « théâtre de l'absurde » s'appliquait-il mal à l'analyse des premières répliques des *Sei personaggi* tout comme la tension entre vérisme et néoréalisme ne vaut-elle que lorsqu'elle est étayée par le texte. L'explication est un exercice subtil, qui se met au service du texte, et qui ne doit donc pas donner lieu à un étalage parfois grandiloquent de sources grecques ou latines ; lorsqu'on est face à un très beau poème comme l'était celui de M. Gualtieri, il n'est pas possible de ne pas se demander d'abord et avant tout ce qui en fait la beauté. L'oral est donc un équilibre délicat entre la capacité des candidats à exprimer finement en italien tout ce qu'ils ont à dire, à se fonder sur leur connaissance de l'Italie et surtout à tirer le meilleur de l'extrait qui leur est proposé en s'appuyant tout d'abord sur le texte même.